



RENCONTRE AVEC...

Karine Hurel, géographe et cartographe, déléguée générale adjointe à la Fédération nationale des agences d'urbanisme

Nous avons besoin de changer nos imaginaires sur le sol.

Intimement liée à la nécessité de développement et d'aménagement des territoires, l'artificialisation des sols menée pour bâtir les villes a aussi des conséquences dommageables sur l'environnement. La réglementation impose désormais de laisser sa chance à la nature et de renaturer les espaces qui peuvent l'être. Une action qui, pour Karine Hurel, demande aussi de faire évoluer nos perceptions.

Conséquence directe de l'étalement urbain, le phénomène d'artificialisation des sols grignote peu à peu nos espaces naturels au profit d'un usage fonctionnel d'habitat ou de transport. Si ce phénomène est aujourd'hui bien identifié, ses conséquences multiples sont mal évaluées et touchent autant la qualité des sols que la biodiversité, le réchauffement climatique ou l'aggravation des catastrophes naturelles, notamment provoquées par l'imperméabilisation des surfaces. Pour Karine Hurel, « l'artificialisation est un processus qui détruit tout ou partie des fonctionnalités d'un sol, qu'elles soient biologiques, hydriques ou climatiques. Le sol a de multiples fonctions dont on prend petit à petit conscience et la loi climat et résilience contribue à ce qu'on les préserve ».

CHANGER NOTRE VISION DE L'HABITAT

Le sujet n'est pas vraiment nouveau mais la prise de conscience pour limiter le phénomène d'urbanisation s'est clairement accélérée dans le courant des années 2000, avec l'adoption de la loi solidarité et renouvellement urbain, et surtout en 2021 avec la loi climat et résilience issue des travaux de la convention citoyenne pour le climat. Malgré tout, entre 20 000 et 30 000 hectares continuent à être artificialisés chaque année en France*.

Un mouvement qui augmente presque quatre fois plus vite que la population. Il devient donc urgent d'agir. « On ne peut pas tout arrêter, ni obliger les gens à habiter là où ils ne veulent pas aller. Mais on peut contribuer à changer les consciences et les modes de vie. Par exemple, il existe souvent une inadéquation entre les logements actuels et la forme familiale. Les familles sont de plus en plus petites. On vit de plus en plus seuls, parfois dans de grands logements inadaptés. Il faut donc repenser notre habitat, changer nos imaginaires sur la ville. Redensifier les espaces urbains pour permettre d'économiser les surfaces. »

OBJECTIF : ENRAYER L'ACCÉLÉRATION DE L'URBANISATION

Impulsé en 2018 par le plan biodiversité proposé par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) répond précisément à cette volonté de modifier les règles d'urbanisme. « On ne va pas tout stopper, mais on va ralentir. On va également chercher à compenser en renaturant des espaces artificialisés qui pourront l'être, comme les friches laissées à l'abandon », précise Karine Hurel. L'objectif est de faire en sorte que chaque territoire regarde sa propre tendance à artificialiser et se mette

en ordre de marche pour la diviser par deux d'ici à 2030 et parvenir à l'absence d'artificialisation nette en 2050. En gardant à l'esprit que tout le monde ne part pas sur une même base. Certains ont déjà produit des efforts. D'autres non. Tous devront pourtant viser le même objectif. « Les territoires semblent globalement partants. La bataille portera surtout sur la manière dont on va organiser et mesurer ces trajectoires. D'où la nécessité d'avoir un référentiel commun et des données interoperables afin que chacun parte sur les mêmes critères d'évaluation. »

LE RETOUR À LA TERRE

Pour Karine Hurel, la réglementation est nécessaire, mais pas suffisante. Elle doit aussi s'accompagner d'un changement de nos perceptions. « Cela peut paraître trivial, mais il est pour autant indispensable que nous redécouvriions notre environnement avec la diversité de ses fonctions. On a besoin de changer nos imaginaires sur le sol, par exemple. On ne le voit plus. Il semble ne pas exister. Or, il a pourtant de multiples fonctions, une épaisseur, une qualité, il accueille une formidable biodiversité... Il faut le remettre au centre de nos représentations. Se rendre compte qu'il y a des choses en dessous », rappelle-t-elle. Une fois n'est pas coutume, il faut donc aussi apprendre à regarder vers le bas. ●

* ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, ecologie.gouv.fr